

LES RESSOURCES

L'OPPORTUNITÉ DE MESURES EN VUE DE L'EXPANSION DE L'INDUSTRIE DE L'EXTRACTION DE L'OR

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné la grande instabilité de la situation monétaire dans le monde d'aujourd'hui et comme nous occupons le troisième rang pour ce qui est de l'extraction de l'or, le ministre voudrait-il nous dire s'il a songé à instaurer un programme de stabilisation destiné à favoriser l'expansion de notre industrie de l'extraction de l'or?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, un bon nombre de propositions ont été faites il y a quelque temps lorsque le prix mondial de l'or est descendu au-dessous du prix qui assure la rentabilité d'un grand nombre d'exploitations minières au Canada. A ce moment-là, l'industrie minière nous a soumis des propositions et nous avons formé un groupe d'étude pour examiner ces propositions. Depuis ce temps, cependant, les prix mondiaux se sont raffermis et dépassent même ce que nous considérons auparavant comme un seuil économique, si bien que les événements se sont chargés, avec bonheur, de rendre inutile tout projet de programme de stabilisation.

* * *

LES SPORTS

LE RECRUTEMENT SANS COMPENSATION DES ATHLÈTES AMATEURS PAR LES LIGUES PROFESSIONNELLES—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la santé et du sport amateur. Étant donné que les ligues, les équipes et les troupes professionnelles continuent de décimer les rangs des amateurs sans nullement tenir compte de la nécessité de développer le sport amateur, comme l'ont souligné au ministre ce matin des représentants du hockey amateur, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures elle entend prendre à cet égard dans l'immédiat?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, à ma demande, le président de Hockey Canada a accepté de convoquer sans tarder des représentants de la Ligue nationale de hockey, de l'Association mondiale de hockey, de l'Association canadienne de hockey amateur et de l'Association canadienne de hockey majeur et mineur. Le premier article à l'ordre du jour de la réunion portera sur le versement de droits élevés de recrutement. Il existe d'ailleurs une divergence syndicale à cet égard qu'il faudra régler à la table de négociations.

M. Jelinek: Étant donné que l'Association canadienne de hockey junior majeur et l'Association canadienne de hockey amateur ont toutes deux déclaré à plusieurs reprises que l'existence même du hockey junior et du hockey amateur était menacée, le ministre et le gouvernement songent-ils à prendre certaines mesures à long terme pour remédier à cette situa-

Questions orales

tion? Le ministre ne pourrait-il pas lancer le plus tôt possible un programme obligeant toutes les associations de hockey professionnel, qui profitent des talents des amateurs canadiens, à verser une contribution aux différentes associations de sport amateur, ce qui, au lieu d'être un remède passager, aurait des conséquences bénéfiques à long terme?

Mme Campagnolo: Jusqu'ici le gouvernement n'a pas voulu intervenir directement dans les décisions des associations sportives. Nous espérons que les négociations qui se déroulent actuellement serviront d'exemple. Mais, si cela ne devait pas être le cas, nous prendrons, bien sûr, d'autres moyens.

* * *

● (1440)

LES POSTES

LES DÉLAIS DE LIVRAISON DES JOURNAUX HEBDOMADAIRES—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Elle a trait au fait que les hebdomadaires de ma circonscription ont reçu de leurs abonnés des lettres les priant d'annuler leur abonnement en raison du délai de livraison de ces périodiques. A la suite d'une protestation logée auprès de la direction locale d'Edmonton, les Postes ont publié une note expliquant qu'il faut quatre ou cinq jours à ces périodiques après leur date de parution pour parvenir au bureau de poste, et que les Postes estimaient ne pouvoir rien faire à propos de cette plainte de devoir classer l'affaire. Le ministre des Postes approuve-t-il un service aussi lamentable dans le cas des hebdomadaires?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant des détails de l'affaire que soulève le député.

M. Forrestall: C'est la même chose dans tout le pays.

M. Blais: Le député devrait savoir que les Postes distribuent dans une large mesure les hebdomadaires à titre gracieux et qu'ils ne revêtent aucune priorité.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Depuis quand?

M. Fairweather: Vous n'êtes pas à votre place aux Postes.

M. Blais: Nous avons l'intention de poursuivre ce genre de subvention, et je vais examiner les détails de l'affaire que le député m'a signalée.

M. Malone: Monsieur l'Orateur, je trouve consternant que le ministre soutienne que ces périodiques ne revêtent aucune priorité. Comme la note des Postes prétend que l'affaire est classée, le ministre interviendra-t-il personnellement auprès de ces bureaux régionaux pour redonner aux hebdomadaires desservant les petites localités du pays le bon service auquel ils étaient habitués?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Victoria-Haliburton.